ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 73601

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur le rapport d'information sénatorial n° 419 intitulé « La politique de lutte contre le cancer », présenté par MM. Claude Huriet et Lucien Neuwirth, commission des affaires sociales. Les auteurs de ce rapport remarquent qu'« en dépit de la présentation, en février 2000, du programme national de lutte contre le cancer, sur lequel les personnalités auditionnées par la mission ont porté des appréciations pour le moins contrastées, les "acteurs de terrain de la politique de lutte contre le cancer réclament donc, dans notre pays, la définition par l'Etat d'une véritable priorité de santé publique en ce domaine, s'accompagnant de l'engagement des moyens financiers nécessaires et de l'identification, dans un cadre pluriannuel, d'objectifs nettement mis en évidence. » Il lui demande de bien vouloir lui faire part de son sentiment sur ce sujet.

Données clés

Auteur : M. Christian Estrosi
Circonscription : Alpes-Maritimes (5e circonscription) - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 73601
Rubrique : Santé
Ministère interrogé : santé
Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 25 février 2002, page 1062